



FSJU
**Appel national
pour la tsédaka**

20 ans de solidarité

La solidarité n'a pas de prix. Elle a un coût. **Donnez !**

Lundi 12 novembre 2012

Le bonheur de pouvoir donner

par Pierre Besnainou

Président du Fonds Social Juif Unifié



L'Appel national pour la tsédaka est efficace parce que les montants collectés sont répartis, par les experts du Fonds Social Juif Unifié, entre les associations qui en ont le plus besoin.

Enfants, personnes âgées ou victimes de handicap, familles monoparentales... Aucune catégorie de personnes en difficulté n'est abandonnée. Utilisé à Paris, à Lyon, Marseille, Nice, Strasbourg ou Toulouse, chaque euro donné est optimisé.

A ceux qui me font observer que, chaque année, nous revenons vers eux pour l'Appel national pour la tsédaka et qu'ils ont l'impression que cela ne parvient pas à éradiquer la misère, je voudrais dire, que grâce à eux, chaque jour, des enfants, des femmes, des hommes vivent dans la dignité. Je voudrais aussi dire la fierté que l'on éprouve lorsqu'une personne s'approche et vous confie que, grâce à l'Appel national pour la tsédaka, elle s'en est sortie et est devenue, à son tour, donatrice.

Chers amis,

En 20 ans, grâce à vous, près de 200 000 personnes en difficulté ont pu être aidées. Grâce à vous, des établissements pour enfants et adultes handicapés, des centres pour personnes âgées ont vu le jour. Grâce à vous, des associations ont pu développer des projets sociaux et obtenir le soutien des pouvoirs publics.

Au cœur de nos valeurs, la tsédaka, ce « devoir de justice » qui nous construit et nous permet de soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Nous pouvons être fiers du travail accompli mais je suis triste de ce nouvel anniversaire, car dans un contexte de crise économique, ils sont de plus en plus nombreux à souffrir.

En 2012, plus que jamais, ils ont besoin de nous !

Les familles monoparentales : 25% des demandes d'aide émanent de femmes seules avec enfants qui vivent avec des minima sociaux (chômage, RSA, activité précaire...)

Les jeunes : ils sont de plus en plus nombreux en situation de rupture familiale ou sociale.

Les aînés : 1 personne sur 5 prise en charge par nos services sociaux vit avec le minimum vieillesse.

Nos ressources diminuent... les demandes augmentent de façon dramatique !
Nous avons besoin de vous pour aider tous ces hommes, ces femmes et ces enfants fragilisés à avoir une vie plus décente et à surmonter leurs difficultés.

Parce que la solidarité n'a pas de prix, plus que jamais, je compte personnellement sur chacun d'entre vous.



Soly Lévy

Président de l'Appel national
pour la tsédaka

Tous solidaires pour la Tsédaka 2012

« L'Appel national pour la tsédaka nous invite à donner, sans charité ni pitié, juste par envie d'humanité. »



Gilles Bernheim,
Grand Rabbin de France

Lorsque quelqu'un de démuné frappe à votre porte, vous pouvez l'accueillir et partager votre repas : c'est l'accueil immédiat du prochain en difficulté et Maïmonide nous invite, à la mesure de nos compétences, à être présent à chacun.

La solidarité n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. C'est, au contraire, la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous parce que nous sommes véritablement responsables de tous. Les lois de la Torah sur les dons aux pauvres nous aident à ne pas l'oublier et à mettre en œuvre une réelle politique contre l'exclusion.

Nous reviennent aussi des images. Dans la rue, on croise rarement un œil de tendresse. La peur est le chemin commun de nos villes. Le passant s'efforce d'avoir une tête d'enterrement face à la demande, à la gêne. Un « non » rapide de la tête, un regard détourné au bon moment et il est tiré d'affaires, il l'a échappé belle. Petite lâcheté par petite lâcheté... Alors comment faire ? Finalement, seule la simplicité peut sauver, la simplicité du geste, de la poignée de main, du regard, d'une pensée, la petite chose active qui fait le lien de l'homme à l'homme, de l'indifférence à l'attention, du silence à la parole, des lèvres au sourire.

Soyons les résistants d'aujourd'hui. L'Appel national pour la tsédaka nous invite à donner, sans charité ni pitié, juste par envie d'humanité.

« Votre don donne sens à la solidarité communautaire. Votre don dit non à l'égoïsme. Non à la pauvreté, à la précarité. »



Joël Mergui,
Président du Consistoire central

Cette année marque les 20 ans d'une action de solidarité communautaire en faveur des plus défavorisés d'entre nous. 20 années de partenariat actif du Consistoire avec l'Appel national pour la tsédaka dans le sens de la solidarité communautaire.

Solidarité entre institutions, solidarité entre les hommes, parce qu'il entre dans nos missions fondamentales de transformer le monde, pour le rendre -à l'image de nos valeurs-, plus juste, plus beau, en un mot meilleur.

Pendant 20 ans, vous avez été à nos côtés pour tenter d'inverser le cours des choses et lutter contre les déséquilibres qui plongent des familles entières dans le besoin.

Pendant 20 ans, par la seule action de donner, vous avez aussi donné la preuve qu'un petit geste individuel peut être collectivement riche de conséquences positives pour des hommes, des femmes et des enfants, que la crise économique ou les aléas de la vie ont privés de ressources.

Votre don donne sens à la solidarité communautaire. Votre don dit non à l'égoïsme. Non à la pauvreté, à la précarité. Non à l'exclusion de familles entières des valeurs du Judaïsme.

Parce que le Judaïsme prône la solidarité de tous ses membres quels qu'ils soient, la Tsédaka renforce la communauté toute entière.

Parce que le Judaïsme est porteur d'espoir, la Tsédaka constitue l'un de ses piliers sans lequel aucune société ne peut perdurer ni se pérenniser dans le temps.

Parce que vous êtes à nos côtés, parce que vous partagez nos valeurs, vous saurez faire preuve, cette année encore, de générosité et d'esprit de partage pour tous ceux et celles qui placent en nous leurs espoirs d'une vie meilleure.

Du 15 novembre au 15 décembre

LA SOLIDARITÉ N'A PAS DE PRIX. ELLE A UN COÛT. **DONNEZ !**

OUI, je contribue à la campagne de l'Appel national pour la tsédaka, par un don de :

50 €

soit 17 €
après déduction fiscale

Ex. : un colis alimentaire pour une famille de 5 personnes suivie par nos services sociaux.

175 €

soit 59,5 €
après déduction fiscale

Ex. : hébergement d'urgence pour une personne en grande difficulté pendant 4 nuits.

600 €

soit 204 €
après déduction fiscale

Ex. : une bourse cantine et un accompagnement social pour des familles défavorisées.

1 700 €

soit 578 €
après déduction fiscale

Ex. : participation aux frais d'obsèques pour une famille en grande précarité.



Autre €

Par chèque à l'ordre
de **AUJF-Tsédaka**

Par carte bancaire

Expire fin

____|2|0|____ + _____
mois année

Numéro de contrôle au dos
de votre carte bancaire (les
3 derniers chiffres sur la
bande de signature).

Je souhaite vous apporter un soutien régulier par prélèvement mensuel (voir au dos)

Par internet sur le site sécurisé www.tsedaka.fsju.org

Nom Prénom

Adresse

Email@..... Tél

Date de naissance/...../..... Profession

Appartenez-vous à une communauté oui non Si oui laquelle

Je souhaite être informé en toute confidentialité sur la possibilité de faire un legs ou une donation

Merci d'utiliser l'enveloppe retour ci-jointe.

JE CHOISIS LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Parce que l'action sociale s'inscrit dans la durée, je choisis de soutenir les personnes fragilisées tout au long de l'année.



30 € par mois
soit **10,2 €**
après déduction fiscale

Ex. : une bourse pour un séjour de vacances-répit de 14 jours, destiné à une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer.



50 € par mois
soit **17 €**
après déduction fiscale

Ex. : prise en charge d'un séjour d'une semaine en classe spécialisée de découverte, pour enfants handicapés.



100 € par mois
soit **34 €**
après déduction fiscale

Ex. : participation au financement de prothèses dentaires ou auditives destinées à des personnes en grande précarité.

Autorisation de prélèvement mensuel

La présente autorisation restera valable jusqu'à nouvel ordre de ma part.

Bénéficiaire : **AUJF-TSEDAKA** 39, rue Broca 75005 Paris

J'autorise un prélèvement mensuel de€ à compter du / /

Titulaire du compte à débiter

Nom

Prénom

Rue

Ville

Code postal

Organisme bancaire

Banque

Agence

Adresse

.....

N° de compte

Je vous prie de bien vouloir débiter sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte du montant de tous les avis de prélèvements établis à mon nom présentés par l'AUJF-TSEDAKA.

Signature du titulaire du compte à débiter

Fait à le / /



Numéro national d'émetteur 004855

Merci de renvoyer cette autorisation dûment signée, accompagnée de votre relevé d'identité bancaire, dans l'enveloppe ci-jointe.

DÉCLARATION PRÉLEVEMENT
Pour vous renseigner, un numéro :
ou encore, une adresse internet :
ou bien, adressez-vous au :
Envoyez un exemplaire à l'adresse
le 31 mai

Votre don à l'Appel national pour la tsédaka est déductible de vos impôts

Votre don ouvre droit à une déduction d'impôts égale à 66% de son montant à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Le trop versé peut être étalé sur 3 ans.

Pour les sociétés, vous pouvez obtenir une réduction d'impôts de 60% du montant de votre versement dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaires. L'excédent peut être étalé sur 5 exercices.

Appel national pour la tsédaka 39, rue Broca 75005 Paris • Côte d'Azur 55, rue Clément Roassal 06000 Nice • Rhône-Alpes 113, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon • Provence-Languedoc 4, impasse Dragon 13006 Marseille • Est 11, rue Schwendi 67000 Strasbourg • Sud-Ouest 2, place Riquet 31000 Toulouse • www.tsedaka.fsju.org